

Le chevalier de Ternay et M. Maillart-Dumesle au ministre
A l'Isle de France le 17 octobre 1772

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/31

Au Port Louis Isle de France le 17 octobre 1772

Monseigneur,

Nous expédions pour France le vaisseau *L'Indien* de 64 canons¹ sous le commandement de M. le baron d'Arros, et la flûte *L'Isle de France* sous celui de M. de Sillare². Le premier repasse M. Poivre et sa famille, le second passe M. le chevalier Desroches. Ces deux vaisseaux relâcheront au cap de Bonne Espérance, car à peine avons-nous pu leur donner des vivres pour aller jusques là. Le Sr Percheron, agent des affaires du Roi est prévenu à cet égard, et leur fera délivrer du biscuit, des légumes et des viandes salées que nous avons trouvés déjà approvisionnés pour le Roi à notre passage. Quant au surplus, il en faudra faire l'achat, mais comme les deux vaisseaux sont rendus à la Marine, cette dépense sera faite par les écrivains de ces vaisseaux, et ils fourniront pour le surplus des lettres de change comme il se pratique dans toutes les relâches étrangères, les fonds de notre colonie n'étant pas même en état d'en faire l'avance. Le Sr Percheron au surplus d'après ce que nous lui marquons s'entremettra de son mieux pour procurer ces fournitures et les accélérer afin que ces vaisseaux restent le moins possible dans cette relâche.

Nous sommes avec ... etc.

Le chevalier de Ternay - Maillart-Dumesle

* * *

¹ Ce vaisseau avait été désarmé après les avaries majeures causées à Bourbon par l'ouragan du 2 déc.70.

² Beaucoup d'orthographes : Sillart, Cillart, Cillard, etc.